

Nous certifions par la présente, en qualité d'Auditeurs externes, et sur base des pièces comptables originales reçues pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, avoir procédé à l'inscription et à la vérification de l'intégralité des pièces dans les comptes de la Fédération Européenne des Médecins Salariés (F.E.M.S), et n'avoir constaté à ce jour aucun manque de pièces justificatives ou de dépenses injustifiées en relation avec les opérations bancaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 de l'Association.

-Le surplus au 31 décembre 2018 s'élève à : 13.630,89 euros

-Le solde du compte banque à vue de l'Association s'élève au 31 décembre 2018 à : 89.202,86 euros

-Le solde du relevé de titres de l'Association selon la dernière estimation reçue s'élève au 31 décembre 2018 à : 87.522,77 euros.


-Nous n'avons à ce jour pas connaissance de dettes inscrites au passif de l'Association.

-Il subsiste au 31 décembre 2018 des créances pour un montant de 2.223 euros (cotisations membres impayées au 31/12/2017).

Fait à Bruxelles, le 14/02/2019



J. Laarousi
Associé.



L. Schets
Associé